Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Guelmim Oued-Noun

المملكة المغربية
وزارة الصحة و الحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية للصحة و الحماية الاجتماعية
كلميم واد-نون

المندوبية الإقليمية للصحة و الحماية الاجتماعية كلميم
Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale Guelmim

20 NOV 2026

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 54/DPSPSG/2026

Le Délégué Provincial de la Santé et de la Protection Sociale à Guelmim, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **ACHAT DE MATERIELS ET D'ACCESSOIRES MEDICO - TECHNIQUES DE THERAPIE ET REEDUCATION FONCTIONNELLE POUR LE CENTRE INTEGRE REGIONAL D'APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE ET DE REEDUCATION "CIRAR" RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE GUELMIM.**

Consistance de la prestation :

N° Art	Désignation et Spécifications techniques	Unité de Mesure	Qté	Garanties exigées
1	**APPAREIL PORTABLE DE LOCALISATION MUSCULAIRE PAR ELECTROMYOGRAPHIE (EMG) ET STIMULATION ELECTRIQUE** Appareil portable destiné à la localisation des muscles cibles et des sites d'injection par stimulation électrique et enregistrement du signal électromyographique (EMG), notamment dans les applications de neurologie, de médecine physique et de réadaptation. Spécifications techniques : • Appareil compact, portable et fonctionnant sur batteries. • Combinaison, dans une même unité, d'un enregistreur/amplificateur EMG et d'un stimulateur électrique. • Localisation de la zone cible à partir de l'activité EMG spontanée et/ou de la réponse musculaire à la stimulation électrique. • Mode de stimulation à impulsion unique et mode de stimulation répétitive. • Réglage de l'amplitude et de la fréquence de stimulation. • Affichage des paramètres de stimulation sur l'écran en façade. • Indication visuelle du fonctionnement de la stimulation. • Commande déportée facilitant l'utilisation de l'appareil. • Connecteurs de sécurité de type « touch-proof » pour le raccordement des électrodes et des aiguilles-électrodes compatibles. • Haut-parleur intégré permettant l'écoute en temps réel du signal EMG, avec réglage du volume. • Fonctionnement sur deux piles AA ou batteries rechargeables compatibles, assurant une autonomie minimale de 24 heures en	U	1	- Garantie d'un **1 an** - Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**). - Engagement pour assurer le service après-vente (selon le modèle de l'annexe 2)

	fonctionnement continu. Le dispositif doit être livré avec : • Unité électronique principale. • Unité de commande déportée. • 03 câbles de connexion pour électrodes, avec clips à bouton et connecteurs de sécurité « touch-proof », de couleurs rouge, verte et noire, longueur indicative de 0,5 m chacun. • Un adaptateur pour électrode à connecteur « touch-proof ». • Une aiguille-électrode EMG hypodermique jetable avec câble, longueur indicative de 25 mm et diamètre de 0,30 mm • 50 électrodes de surface jetables compatibles. • Un chargeur et des batteries rechargeables compatibles. • Manuel ou support d'utilisation, en français ou en anglais. • **Tous les accessoires nécessaires au fonctionnement complet du dispositif.**			
2	**IMPEDANCEMETRE PROFESSIONNEL MULTI-FREQUENCE** Appareil professionnel destiné à l'évaluation de la composition corporelle et au suivi des patients en médecine physique et en rééducation fonctionnelle. Spécifications techniques : • L'appareil doit permettre l'analyse complète de la composition corporelle par bio-impédancemétrie électrique multifréquence. • Il doit assurer la mesure de la composition corporelle globale et l'analyse segmentaire des membres et du tronc. • Il doit assurer la mesure de l'impédance à au moins trois fréquences distinctes. • Il doit permettre l'évaluation de la masse grasse, de la masse maigre, de la masse musculaire squelettique et de l'eau corporelle totale. • Il doit permettre l'affichage du poids, de l'indice de masse corporelle (IMC) et du pourcentage de masse grasse. • Il doit permettre l'évaluation de la répartition de la masse musculaire et de la masse grasse au niveau des deux bras, des deux jambes et du tronc. • Il doit être équipé d'un écran tactile couleur d'au moins 7 pouces permettant l'affichage clair des résultats et des paramètres de mesure. • Il doit permettre l'enregistrement des résultats et le suivi de l'évolution de la composition corporelle au cours du temps. • Il doit disposer d'une capacité de pesée d'au moins 300 kg, adapté à une utilisation professionnelle. • Il doit disposer d'un logiciel permettant la gestion des données, le suivi des mesures, l'édition des rapports et l'exportation des résultats dans un format exploitable. • Possibilité de transfert des données via USB et/ou Ethernet et/ou Wi-Fi.	**U**	1	- Garantie d'un **1 an** - Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**). - Engagement pour assurer le service après-vente (selon le modèle de l'annexe 2)

	L'appareil doit être livré avec : • Une unité principale intégrant le système de mesure et le dispositif de pesée. • L'ensemble des câbles, électrodes et accessoires nécessaires au fonctionnement complet du dispositif. • Manuel ou support d'utilisation, en français ou en anglais.			
3	**TOISE ADULTE SUR SOCLE** • Toise verticale en aluminium pour adulte. • Sur socle. • Plage de mesure : 0 à 200 cm • Permet de mesurer pour les enfants et les adultes. • Possibilité d'insérer une balance dans le plateau. • Graduation de 1 mm	U	1	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
4	**SCOLIOMETRE**	U	1	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
5	**NIVEAU A BULLE OU INCLINOMETRE NUMERIQUE**	U	1	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
6	**GONIOMETRE MANUEL**	U	2	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
7	**FIL A PLOMB AVEC REPERES**	U	1	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
8	**MONOFILAMENT DE SEMMES-WEINSTEIN**	U	5	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
9	**ÉPINGLES DE DISCRIMINATION OU COMPAS DE WEBER**	U	2	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du

				matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
10	**DIAPASON 128 HZ**	**U**	**2**	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
11	**LAMPE STYLO**	**U**	1	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
12	**PODOMETRE OU COMPTE-PAS**	**U**	1	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
13	**DYNAMOMETRE DE PREHENSION MANUEL**	**U**	1	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).
14	**REGLE OU COMPAS PELVIMETRE**	**U**	1	- Documentation technique **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).

Lieu d'exécution : CENTRE INTEGRE REGIONAL D'APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE ET DE REEDUCATION "CIRAR" RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE GUELMIM.

Délai d'exécution : **20 Jours** à compter du lendemain de la date de notification d'approbation du bon de commande.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **23/11/2026 à 14H00.**

Les offres des concurrents doivent être déposées par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse scemarchesdpsguelmim@gmail.com

Le devis à présenter doit comprendre les renseignements suivants :

- La raison sociale de la société, sa forme, son objet et son adresse.
- La date, le montant global arrêté en toutes lettres et les prestations bien détaillées.
- Le numéro de compte bancaire en 24 chiffres.
- Le numéro de : RC, PATENTE, CNSS. IF ICE.
- Le numéro de téléphone du gérant.

Le concurrent est tenu de présenter les documents suivants :

1- **Fiche descriptive du matériel proposé**

Une fiche descriptive du matériel proposé, établie selon le modèle de l'**annexe 1**, comportant les caractéristiques techniques du matériel offert conformément à celles figurant dans l'avis d'achat, ainsi que la référence précise (numéro de page) permettant de retrouver ces caractéristiques dans la documentation technique, la brochure ou le manuel d'utilisation original du fabricant. Les mêmes caractéristiques doivent impérativement figurer dans la documentation technique présentée par le concurrent. Cette fiche descriptive doit être dûment signée, sans restriction ni réserve, et fera foi lors de la réception du matériel concerné. La fiche descriptive doit reprendre, de manière exhaustive, littérale et dans le même ordre, l'ensemble des spécifications techniques demandées.

2- Documentation technique

Une documentation technique originale, détaillée et précise pour tous les articles proposés (brochure technique " Datasheet " et/ou brochure commerciale) est obligatoire.

Les références du matériel ainsi que l'identification du fabricant doivent apparaître clairement sur la documentation technique. Les références et les caractéristiques techniques doivent être surlignées afin d'en faciliter la vérification. Les numéros de pages correspondants doivent être mentionnés sur la fiche descriptive.

La documentation technique présentée par le concurrent doit être rédigée en langue française, ou à défaut, en langue anglaise accompagnée d'une traduction en langue française des passages relatifs aux caractéristiques techniques de l'offre. La documentation doit porter le numéro de l'avis d'achat ainsi que le cachet du soumissionnaire.

3- Certificat d'enregistrement de l'équipement

Copie certifiée conforme à l'original du certificat d'enregistrement de l'équipement médical (ainsi que tous les équipements composantes du système et sont soumises à l'enregistrement), en cours de validité à la date de l'ouverture des plis, délivré par la Direction du Médicament et de la Pharmacie du Ministère de la Santé et de la Protection sociale, conformément aux dispositions de la loi n° 84-12 relative aux dispositifs médicaux, et du Décret n° 2-14-607 du 22 Kaada 1435 (18 Septembre 2014) pris pour l'application de la loi n° 84-12 relative aux dispositifs médicaux.

- Dans le cas où le certificat d'enregistrement a expiré, celui-ci doit être accompagné d'une attestation de dépôt de demande de réactualisation délivrée par la Direction du Médicament et de la Pharmacie. Cette attestation doit être en cours de validité.
- Dans le cas où le renouvellement du certificat d'enregistrement est refusé, le marché sera résilié.
- En cas de mise à jour du certificat d'enregistrement, le concurrent doit annexer à son certificat d'enregistrement une copie certifiée conforme à l'origine de la demande de la mise à jour déposée auprès de la Direction du Médicament et de la Pharmacie du Ministère de la Santé et de la Protection sociale.
- Dans le cas où le produit présenté n'est pas soumis à l'enregistrement, le concurrent doit présenter une **attestation de négativité** délivrée par la Direction du Médicament et de la Pharmacie. Cette attestation doit être accompagnée d'une documentation technique sous forme de catalogue, prospectus, notices ou tout autre document faisant ressortir les éléments et indications permettant d'apprécier les spécifications techniques exactes figurant sur le bordereau des prix-détail estimatif (Tout document présenté doit être signé et cacheté par le représentant de la société ou toute personne habilitée).
- **Dans le cas où le certificat d'enregistrement n'est pas au nom du concurrent, ce dernier est tenu de présenter une autorisation de distribution délivrée par la société titulaire dudit certificat.**

La documentation sera examinée conformément aux dispositions de l'article 40 du décret n°2-22- 431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

4- **Engagement pour assurer le service après-vente**

Les documents précités doivent être transmis par courrier électronique à l'adresse suivante scemarchesdpsguelmim@gmail.com, en mentionnant dans **l'objet du courriel le numéro et l'objet du présent avis d'achat**, et ce **avant l'attribution de l'offre.**

NB : La non-conformité de l'une des pièces mentionnées ci-dessus et un motif automatique d'écartement.

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Délégation Provinciale de Guelmim

BESSAM FATIMA
Résponsable Sce
Sous-Ordonnancement

20 NOV 2026

Royaume du Maroc
المملكة المغربية